

JANVIER 2018





Madame, Monsieur,

L'année 2017 a été pour la commune de Noyers-sur-Cher l'occasion de commémorer le passé, en se souvenant d'un épisode historique qui l'a profondément marqué, et de préparer l'avenir, en investissant pour l'éducation de nos enfants.

La commémoration du centenaire de l'arrivée sur la commune de plusieurs milliers de soldats américains a permis d'honorer la mémoire de ces soldats, qui ont vaillamment combattu pour défendre notre liberté, et de rappeler les événements qui se sont déroulés durant la 1^{ère} Guerre mondiale dans la vallée du Cher, et plus particulièrement à Noyers-sur-Cher.

Si des traces du passage des combattants américains dans notre localité, tels que les graffitis sur les murs et façades de certains bâtiments, subsistent encore, la mémoire de cet épisode historique tend à s'estomper.

La présence à cette manifestation de trois représentants des Etats-Unis, et en particulier de la 41st division américaine, rappelle les liens indéfectibles entre la France et les Etats-Unis et témoigne de l'importance de garder en notre mémoire ce passé qui nous est commun.

Préparer l'avenir, c'est donner les moyens à nos enfants d'apprendre et de s'épanouir dans les meilleures conditions. Cette priorité de l'équipe municipale se traduit chaque année depuis 2014 par l'acquisition de tableaux numériques interactifs pour l'école élémentaire.

Elle s'est également concrétisée par la création d'une salle de motricité, dont l'inauguration le 8 décembre 2017 marque l'aboutissement de plus de deux années de travail de la municipalité en lien avec le personnel éducatif.

Ce nouvel espace adapté aux activités d'éveil ludiques permettra aux enfants de bouger, de jouer et de se développer en toute sécurité.

A toutes les nucériennes et à tous les nucériens, je souhaite une excellente année 2018 ainsi qu'une bonne santé.

Cordialement.

Philippe Sartori
Votre Maire et Conseiller Départemental

La cérémonie des vœux à la population aura lieu le

LUNDI 29 JANVIER 2018

À 19h

À la salle des fêtes

Responsable de la publication :
Philippe SARTORI

Conception et réalisation :
Marie-Claude DAMERON & Sandrine LANDUREAU

Rentrée scolaire

Lundi 4 septembre et après deux mois de congés, les écoliers ont repris le chemin de l'école.

La grande nouveauté est le retour de la semaine de 4 jours, demandé par plus de 80% des parents d'élèves, et, à l'unanimité, par les enseignants.

Cela a nécessité une réorganisation notamment pour l'accueil de loisirs qui fonctionne maintenant le mercredi toute la journée de 9h00 à 17h00 avec un accueil garderie de 7h15 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

Coté maternelle, après le départ de la directrice Anne Huchet, c'est Caroline Vaurillon qui occupe la fonction de directrice.

Bonne nouvelle, l'effectif est en hausse d'environ 10% par rapport à l'année précédente. Nous comptons, cette année, 80 enfants répartis sur 3 classes.

Tout comme à l'école maternelle, l'effectif est en hausse à l'école élémentaire. Le jour de la rentrée l'effectif était de 150 enfants répartis sur 6 classes.

Pendant les vacances d'été, 2 autres tableaux numériques ont été installés dans les classes de CM1 et CM2 (soit au total 6 TNI dans l'école) ainsi qu'un quatrième placard mural.

La rentrée scolaire, c'est aussi la reprise du restaurant scolaire où chaque jour, la chef et son équipe préparent les repas sur place.

Et comme toujours, la société 7000, avec l'aide de sa diététicienne, met un point d'honneur à établir des menus équilibrés en développant au maximum les circuits courts. Les enfants apprécient beaucoup la cuisine ainsi que ce moment de détente entre copains.

Sylvie BOUHIER



Inauguration de la salle de motricité

Vendredi 8 décembre 2017 à 15 heures a eu lieu l'inauguration de notre bâtiment qui abrite la salle de motricité ainsi qu'une classe RASED, en présence de Madame Catherine Fourcherot, sous-préfète de Romorantin, de Monsieur Hubert Armand, président de la Caisse d'Allocations Familiales de Loir et Cher, de Monsieur le Maire, Philippe Sartori, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux.

Egalement invités, puisque étant les premiers intéressés, nos enfants des écoles maternelle et primaire accompagnés de leurs enseignants respectifs.

Quelques responsables d'associations étaient présents.



Le très gentil mot de Madame la sous-préfète faisait état de sa position personnelle de maman, elle-même issue d'une famille d'enseignants, et particulièrement sensible aux investissements pour le bien-être des enfants. Nous n'oublions pas la subvention majeure accordée par l'Etat à ce projet au titre de la DETR. Monsieur le Président de CAF de Loir et Cher a reconnu que les fonds versés par son organisme ont été très bien investis.

Les enfants ont participé à leur manière, par leurs applaudissements !

Puis tous nous nous sommes retrouvés autour d'un verre de l'amitié.



Vie de la Commune

Inauguration de la Maison de santé

L'inauguration de la Maison de Santé Pluridisciplinaire a eu lieu le 17 octobre en présence de nombreuses personnalités : Madame Catherine Fourcherot, sous-préfète, Monsieur Nicolas Perruchot, Président du Conseil Départemental, Monsieur Jean-Luc Brault Président de notre communauté de communes, Madame Leclerc Vice-Présidente de la région en charge de la Santé, de nombreux autres élus locaux et départementaux, les représentants de l'Agence Régionale de Santé et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, accompagnés de 400 personnes environ.

Sous un soleil radieux, l'ensemble des personnes présentes ont pu visiter le bâtiment et l'ensemble des équipements, entre autre la salle d'urgence, la salle dédiée à la télémédecine et le matériel d'échographie. Tous se sont accordés à saluer la qualité de ces installations et la présence de très nombreux professionnels de santé auxquels il faut ajouter les médecins spécialistes de la polyclinique de Blois.

La désertification médicale fait "la une" presque tous les jours aux actualités télévisées, sur les quotidiens ou les réseaux sociaux. Les territoires ruraux, mais aussi maintenant les grandes villes, ne sont pas épargnés par ce manque de professionnels de santé entre autre de médecins. Le creux de la vague n'est encore pas atteint. D'ici 2 à 3 ans, la situation sera bien plus dramatique en raison du départ programmé à la retraite de nombreux médecins.

Si les Maisons de Santé Pluridisciplinaire restent une bonne formule, ce n'est peut-être pas que "la solution". Néanmoins, pour l'instant, on peut constater qu'à Noyers cet investissement est à la hauteur des attentes de tous.

Je profite de cet article pour saluer les nombreux témoignages de remerciements de la part de nos concitoyens, mais aussi de l'ensemble de la population de la Vallée du Cher, satisfait d'avoir un ensemble de services médicaux de proximité.

Philippe SARTORI



Vie de la Commune

La rue du Général de Gaulle (fin de l'aménagement)

Le 5 février 2015, le projet d'aménagement de sécurité de la rue du général de Gaulle était présenté en réunion publique.

Le 6 décembre 2017, après bien des tests et quelques remarques prises en compte, le projet devient réalité.



Les plateaux ralentisseurs ainsi que les rétrécissements de chaussée aménagés pour permettre le stationnement sont destinés à créer des obstacles à la vitesse.

Bien entendu, quelques individus ne respecteront pas les règles de vitesse, de passage ou de stationnement, mais nous avons sollicité les forces de l'ordre (gendarmerie nationale et police municipale) pour effectuer des contrôles qui aboutiront systématiquement à des procès-verbaux.

Pour rappel, le code de la route précise qu'en cas d'obstacle sur sa voie de circulation, l'automobiliste doit céder le passage aux véhicules arrivant en sens inverse.

Jean-Jacques LELIÈVRE

Vitraux de la chapelle Saint-Lazare



Monsieur Michel **MAGNE** qui a réalisé les vitraux de la chapelle Saint-Lazare, s'est vu décerner le **1er Prix Départemental des Métiers d'Art 2017**.

Vie de la Commune

Les réunions de quartiers

Un peu plus de deux cents nucériens ont assisté aux quatre réunions de quartier tenues en cette fin d'année 2017. Comme tous les deux ans, cette affluence montre que la vie de notre commune ne laisse pas ses habitants indifférents et ils nous le prouvent en y participant activement par leurs questions bien souvent très judicieuses. Cette année, ce sont les gendarmes de la brigade de Saint-Aignan, que nous remercions chaleureusement, qui ont ouvert les séances en présentant le concept de « Voisins vigilants ».

Ce dispositif consiste, à partir d'un référent de quartier, à informer la gendarmerie de tout fait paraissant anormal sur la voie publique. Cette participation citoyenne, approuvée à l'unanimité des participants, devrait voir le jour en 2018, nous y reviendrons.



Puis notre maire a procédé à diverses informations concernant notamment Internet, l'éclairage public, les herbes folles, les encombrants, les contrôles de vitesse et stationnements sur les trottoirs, les vols, les conflits de voisinage (conciliateur de justice), les commerces qu'il convient de faire travailler, le nouvel Espace santé de la rue Nouvelle, le cahier de doléances, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en rappelant qu'un registre est à la disposition des habitants pour y noter leurs demandes.

Les participants, quant à eux, ont pu poser les questions et faire des remarques sur ce qui leur paraissait être important dans la vie de la commune.

Les doléances ont été enregistrées pour y remédier, autant que faire se peut..., en fonction du budget qui risque fort de se voir très contraint ces prochaines années.

Le verre de l'amitié a permis à chacun d'en discuter avec le maire et l'ensemble de ses adjoints.

Jean-Jacques LELIÈVRE

Vie de la Commune

Commémoration du centenaire 14-18

Il y a 100 ans, en 1917, durant la Grande Guerre, des soldats américains arrivaient dans la vallée du Cher, marquant à tout jamais ce territoire mais aussi l'Histoire de France. 2017 est l'année de la commémoration du centenaire de cette présence aux allures d'épopée.

Pour porter témoignage de cet épisode historique et perpétuer la Mémoire des soldats venus combattre pour la liberté, plusieurs manifestations ont été organisées tout au long de cette année sur la vallée du Cher, sous la coordination du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais.

Noyers-sur-Cher a été un site d'accueil essentiel des combattants dans le dispositif général des forces américaines alliées. L'édification d'un gigantesque camp par la 41st Division permit de préparer plusieurs centaines de milliers de soldats avant leur envoi sur le front. Les vestiges encore existants ont laissé une empreinte visible de ces installations et les photographies de l'époque qui retracent cette période marquante pour notre commune révèlent l'ampleur de cet événement.

L'inauguration le 11 novembre 2017 à l'aire des Trois Provinces d'une salle d'exposition permanente sur la présence de la 41^{ème} Division à Noyers-sur-Cher a lancé les cérémonies de commémoration qui se sont déroulées en présence de M. Dan Sokol, président de l'association de la 41^{ème} Division, M. David Funk, ambassadeur de la 41^{ème} division et M. Steven Beach, brigadier-chef retraité de la garde nationale de l'Oregon.

Les visiteurs ont pu découvrir plusieurs véhicules d'époque (taxi de la Marne, Ford T,...) dans les locaux des services techniques. Une grande exposition (exposition privée « Mémoire de la Guerre 1914-1918 » de M. Alvaro Rodriguez, collection du Cercle philatélique et exposition du Conseil départemental) présentant une multitude d'objets ayant trait à la Grande Guerre a été fréquentée par plus de 1 000 visiteurs.

Par ailleurs, on retrouve à Noyers-sur-Cher la trace du séjour des soldats américains dans les nombreux graffitis inscrits sur les murs de beaucoup de nos bâtiments, dans les caves... Pour en favoriser la découverte, un circuit des graffitis, dont le tracé est présenté à l'aire des Trois Provinces, a été créé.



Enfin, une application numérique retrace toute l'épopée des soldats américains à Noyers-sur-Cher (<http://us-camp-noyers-sur-cher.fr/>), ce qui permettra d'attirer de nombreux touristes férus de cette période de l'histoire.

Vie de la Commune



Vie de la Commune

Nouveau look pour le salon de coiffure Sandra



12 rue André Boulle
Centre commercial Intermarché



Transfert du magasin de fleurs



Depuis début Octobre, Vanessa a transféré son magasin « Au rythme des fleurs » au 39 rue Nationale.

Horaires : mardi au samedi : 9h à 12h30 / 15h à 19h
Dimanche : 9h à 12h30

Transfert du magasin Vêt à Fil

Le magasin « Vêt à fil » a été transféré au 16 rue Nationale.

Ouverture du mardi au samedi - de 9h à 18h30

Dépôt des vêtements les mardi et jeudi.

Vous pourrez y trouver des chaussures et vêtements neufs ou d'occasion, bijoux, jouets neufs.



Vie de la Commune

Du nouveau dans le magasin « Un air de coiffure »...

Depuis peu, vous pouvez trouver dans le magasin « un air de coiffure » situé 24 rue Nationale des vêtements, des bijoux et de la maroquinerie.



Vival : la superette du bourg inaugurée

Ouvert depuis le 1^{er} juin, après d'importants travaux de transformation, la supérette Vival (groupe Casino) a fait l'objet d'une belle cérémonie d'inauguration organisée par Laurence Jourdanne la gérante, en présence du maire Philippe Sartori, des élus municipaux, de Christophe Fleury du groupe Casino, des anciens gérants Brigitte et Gilles Julien, et de très nombreux clients et amis.

Après avoir relaté l'ensemble des travaux réalisés par la commune pour rendre le projet opérationnel, Laurence a énuméré les prestations mises à la disposition de la clientèle : alimentation, presse, jeux, dépôt de colis, pressing, point vert, livraisons à domicile, etc... « Ce commerce ne peut pas vivre sans vous. J'invite tous les nucériens et toutes les associations à faire vivre nos commerces de proximité. Les jeunes générations doivent penser aux plus âgés qui ne peuvent plus se déplacer. » insiste le maire Philippe Sartori.

En conclusion, un grand coup de chapeau est adressé aux anciens gérants qui n'ont pas hésité à prolonger leur activité pour le maintien de ce service jusqu'à la fin des travaux, ainsi qu'à l'ancienne propriétaire Mme Gamboa pour la rapidité des transactions lors de la cession des bâtiments à la commune.



Les nombreuses fleurs apportées pour l'occasion témoignaient s'il le fallait de l'attachement des habitants à leur sympathique commerçante.

Vival est ouvert :

du mardi au samedi de 7 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h, dimanche et lundi de 7 h 30 à 12 h 30 fermé l'après-midi.

Tel. 02 54 75 93 98

Vie de la Commune

Gôûter des aînés

Le dimanche 26 novembre a eu lieu le gôûter des aînés à la salle des fêtes.

120 personnes étaient présentes et ont apprécié la musique de l'accordéoniste Martine Latour.

Nos aînés ont passé un après-midi convivial et ont eu le plaisir de pouvoir rencontrer voisins et amis, comme tous les ans.



Visite aux anciens

Les trois élus en conversation avec Paul LIETOUT



Jeudi 7 décembre, en début d'après-midi, Philippe Sartori, maire de Noyers, accompagné de Michelle Turpin, adjointe aux affaires sociales, et de Patricia Etienne, conseillère municipale, se sont rendus à l'EHPAD de Châteaueux, puis à Vaux de Chaume et à l'hôpital de Saint-Aignan, pour prendre des nouvelles des personnes de Noyers résidant dans l'un ou l'autre de ces établissements et leur remettre un coffret

gourmand. En fin de journée, les conversations agréables avec ces 30 personnes ravies d'avoir de la visite avec pour principal objet de prendre de leurs nouvelles et de leur donner en retour des informations sur leur commune et en leur souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

Vie de la Commune

Inauguration de l'Espace Santé & Bien-être



Vendredi 8 décembre en fin d'après-midi, le 11 rue nouvelle a vu une affluence inhabituelle, venue faire connaissance avec quatre professionnels prodiguant des techniques complémentaires à la médecine traditionnelle.

Mme Florence Brinet, naturopathe et réflexologue plantaire, Mme Sonia Chauveau, hypnothérapeute, sophrologue et réflexologue plantaire, Mme Catherine Denizot qui pratique les massages

ayurvédiques et bien-être, Mr Romain Legros, ostéopathe. Gageons que ces "nouveaux services" apportent santé et bien-être pour toutes celles et tous ceux qui peuvent en avoir grand besoin, parfois en complément de la médecine traditionnelle qui ne répond pas toujours à certaines attentes légitimes. Je reste persuadé que notre commune peut s'enorgueillir de ces nouvelles arrivées qui vont encore dynamiser notre attractivité.

Philippe SARTORI

Inauguration de l'exposition de photos



Vendredi 8 décembre,

l'association MÉDIATOR accueillait les photographies de Christophe Le Toquin.

Il nous a en outre présenté son livre intitulé :

« Eléments d'une typologie de l'urbanisation contemporaine d'un village français de deux mille huit cent trente neuf habitants ».

Spectacle de Noël à la bibliothèque



Mercredi 13 décembre dernier a eu lieu le spectacle de Noël avec le ventriloque-magicien Yves Malori offert par la bibliothèque municipale « Henri Cachein », subventionné par la municipalité de Noyers et le Conseil Départemental de Loir-et-Cher.

Les enfants qui étaient venus nombreux, ont apprécié le spectacle et la venue du Père Noël.

Cet après-midi s'est terminé par un goûter.

Vie de la Commune

Nouveaux horaires d'éclairage communal

Lors de notre première réunion de quartier, les habitants des Martinières, du Grand Mont, de la Loge, du Petit Mont nous ont interrogé sur la nécessité d'éclairer si longtemps la nuit des rues où il ne passe personne après 21 heures !

J'ai expliqué que l'extinction est programmée de 23 h à 6 h et le vendredi, samedi, dimanche celle-ci est de 0 h (minuit) à 6 h. Ils ont demandé que leur éclairage s'éteigne de 21 h à 6 h, tous les jours. Ainsi les horloges de ces hameaux sont réglées sur ces nouveaux horaires.

Un habitant de la rue de La Gigotière m'a fait la même demande et nous avons effectué ce même changement.

Chaque luminaire ainsi réglé nous procure un gain de 17 heures par semaine ! Une belle économie ne procurant aucune gêne !

Si les résidents d'autres rues ou quartiers demandent le même temps d'extinction, nous effectuerons ce changement.

Par contre le centre bourg, ainsi que les rues des axes Nord Sud (St-Romain, St-Aignan) Est Ouest (Thésée, Selles) resteront en éclairage permanent. Ces axes ont subi des modifications notoires en économie d'énergie tel que : abaissement de la luminosité, coupure d'un luminaire sur deux, le remplacement de **certaines lampes** (blanches ou jaunes) par des leds, l'ensemble nous assurant des économies journalières non négligeables.

Enfin, il est bon de rappeler que **SI EVENTUELLEMENT** l'éclairage d'un luminaire communal (suivant sa position) peut servir à éclairer **VOTRE** cour, **VOTRE** portail d'entrée etc. **CE N'EST PAS sa destination première !**

L'éclairage communal, jadis, guidait les personnes dans leurs déplacements pédestres. Par la suite, la pile électrique s'est substituée à l'éclairage communal quand ce dernier s'éteignait.

Aujourd'hui, nos déplacements pédestres s'effectuent différemment : voitures, mobylettes, vélos... sont nos moyens de déplacements actuels qui ont tous une lumière pour nous éclairer la nuit. Et quand bien même, un soir, nous devons nous déplacer sans lumière communale, dans chaque foyer existe une pile électrique qui fera (pour une fois...) fort bien l'affaire. Egalement le téléphone portable peut remplacer la pile électrique !

Je suis à votre disposition afin d'étudier toutes possibilités de changement d'extinction et vous en remercie à l'avance.



André COUETTE

Saison Culturelle

L'art à la Chapelle

L'art à la chapelle (saison 2017) a eu lieu du 24 juin au 8 septembre.

La saison 2017 a accueilli dix-sept artistes (peintres, sculpteurs, etc...) avec en ouverture de la musique ancienne en partenariat avec l'association Art'Hist et en fermeture une soirée poétique en partenariat avec l'association Plaisir en poésie, qui ont rencontré un vif succès.

Plus de 2.000 visiteurs ont pu apprécier les diverses expositions et attendent avec intérêt la prochaine saison !

Marie-Claude DAMERON



Informations diverses

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loir-et-Cher

Le CAUE de Loir-et-Cher, un lieu de :

conseils et d'échanges

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement est un organisme départemental mis en place à l'initiative du Conseil général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Investi d'une mission de service public, le CAUE est présidé par un élu local.

Le CAUE, un service gratuit (sur rdv) pour les PARTICULIERS pour :

Construire

Le CAUE vous conseille pour l'implantation de la construction, sa conception et celle du jardin, dans une démarche durable.

Réhabiliter

Le CAUE vous donne des idées pour transformer une habitation, rénover une toiture, faire un ravalement...

Agrandir un bâtiment

Le CAUE vous guide pour restaurer, isoler de manière efficace, créer une nouvelle ouverture, aménager un espace de vie, créer une extension, etc.

Eco-construire

Le CAUE vous renseigne sur la réglementation, les démarches administratives, la mise en oeuvre et les professionnels dont vous avez besoin.

Aménager vos espaces extérieurs

Le CAUE vous aide à réfléchir sur le traitement paysager de votre parcelle, son entretien et le choix des végétaux.

Pour prendre rendez-vous avec un(e) architecte ou un(e) paysagiste:



C.A.U.E. de Loir-et-Cher
34, avenue du Maréchal Maunoury
(Cité administrative - porte C)
41 000 BLOIS
T : 02 54 51 56 50
F : 02 54 51 56 51
www.caue41.fr
contact@caue41.fr

Informations diverses



Le souvenir français

A une époque où le flot continu d'informations nous fait oublier ce qui s'est passé la veille, comment ne pas être inquiet quant au devoir de souvenir que nous avons envers celles et ceux qui ont fait le sacrifice le plus absolu qui soit, celui de leur vie.

Le Souvenir Français a pour vocation de maintenir la mémoire de tous ceux qui, combattants de la liberté et du droit, sont morts pour la France, ou l'ont bien servie, qu'ils soient Français ou étrangers.

Il a pour mission l'entretien des sépultures et des monuments commémoratifs, l'organisation d'actions de Mémoire pour rendre hommage au courage et à la fidélité de tous ces hommes et ces femmes morts au champ d'honneur.

Né en 1872 en Alsace et en Lorraine occupées, puis créé en 1887 par Xavier Niessen, Le Souvenir Français a été reconnu d'utilité publique en 1906.

Le Souvenir Français est fort de ses 200.000 adhérents et affiliés, femmes et hommes de tous âges et de toutes origines sociales. Il est présent dans tous les départements de France Métropolitaine et d'Outre-Mer et dans 68 pays étrangers.



Déplacement de la stèle commémorative de Châteauvieux
financé par le Souvenir Français



Le Président du Comité Cantonal,
Jean-Christophe BACHELIER

Informations diverses



Bornes de recharge pour véhicules électriques

L'État a fait du développement des véhicules décarbonnés une priorité importante de sa politique de réduction des gaz à effet de serre. Le véhicule électrique constitue en effet une opportunité «verte» incontournable pour notre Pays, ne faisant aucun bruit, ne produisant aucune émission de quelque nature que ce soit.

Par conséquent les collectivités locales se sont vues confier la responsabilité de procéder au déploiement de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides accessibles au public à tous moments, en vue de favoriser et de sécuriser les déplacements des usagers optant pour ce mode de transport.

Dans ce contexte, le SIDELC a développé une compétence optionnelle relative aux Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques, et mis en place, sur la base des données fournies par l'Observatoire de l'Economie et des Territoires du département de Loir-et-Cher, un programme départemental de déploiement d'un réseau de **100 bornes de recharge** :

- Placées à proximité des services publics, des commerces, des zones touristiques... en concertation avec les collectivités,
- Placées, en s'appuyant sur un partenariat avec ENEDIS, à proximité des réseaux d'électricité basse tension afin de limiter les besoins d'extension et de renforcement,
- Recharges lentes à accélérées (3 à 22 kVa),
- Bornes accessibles à tous et compatibles avec tout type de véhicule électrique,
- Configuration de type 1 (2 points de charge par borne / 2 places de stationnement).

Ce projet, estimé à environ 1 000 000 euros HT, qui s'inscrit parmi les projets dits « Investissements d'avenir », est porté par le SIDELC et financé à 50 % par une aide de l'Etat par le biais d'une convention de financement signée avec l'ADEME.

Le Président du SIDELC,
Bernard PILLEFER

Informations diverses

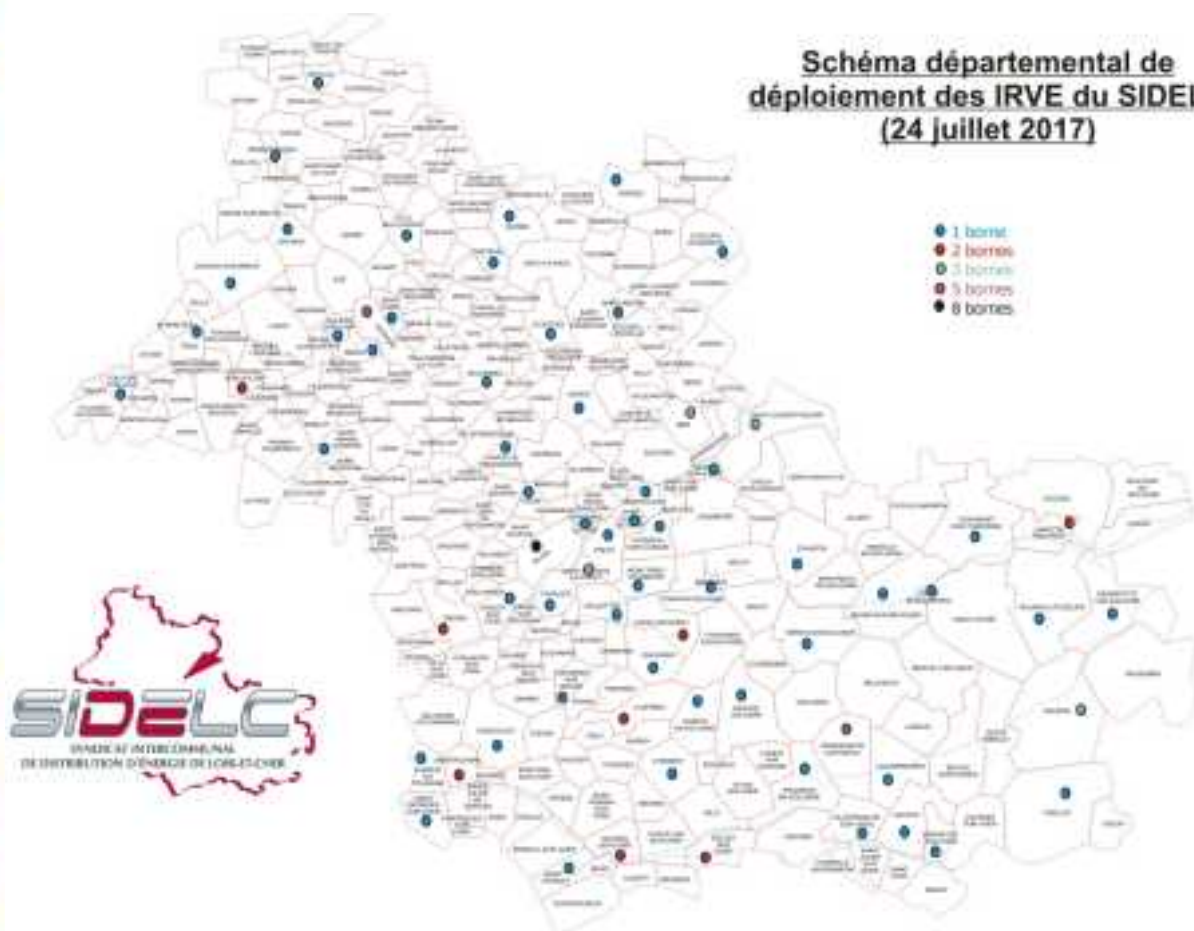
Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher (SIDELC) est depuis sa création en 1978 l'autorité organisatrice des services publics de l'électricité au niveau départemental. Il est administré par le Comité syndical, installé le 25 juin 2014, organe délibérant composé de 58 délégués issus de l'ensemble des 283 conseils municipaux du département de Loir-et-Cher.

Gestionnaire, pour le compte de toutes les communes du département, des réseaux moyenne et basse tension, il en a délégué l'exploitation à ENEDIS Loir-et-Cher en 1993, pour 30 ans, et a défini avec lui les règles du service public.

Le SIDELC est un partenaire privilégié des communes du département de Loir-et-Cher et un investisseur institutionnel sur le réseau de distribution publique d'électricité (10 200 000 € TTC en 2016). Il ajoute également à la qualité de son expertise, au moment où l'ingénierie publique manque cruellement aux petites communes, la connaissance des autres réseaux que sont l'éclairage public et le téléphone.

Pour mémoire, au 31 décembre 2016, le réseau de distribution électrique départemental comprend 13 627 km de lignes basse et moyenne tension ainsi que 9 242 postes de transformation qui desservent près de 200 000 clients.

**Schéma départemental de
déploiement des IRVE du SIDELC
(24 juillet 2017)**



Informations diverses



GRACE A DES SPECIALISTES, DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS SUR LE LOGEMENT ET L'ENERGIE

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement - Espace Info Energie de Loir-et-Cher (ADIL EIE 41) vous informe, vous conseille et vous guide gratuitement et de manière neutre sur toutes les questions juridiques, techniques, financières et fiscales liées au logement et à l'énergie

Elle s'adresse à tous, particuliers et professionnels (propriétaires, locataires, bailleurs, jeunes à la recherche d'un logement, travailleurs sociaux, artisans, collectivités...)

Les conseillers en maîtrise de l'énergie vous apportent un conseil technique sur l'isolation, les modes de chauffage, la ventilation, les éco-gestes et les énergies renouvelables,...

Ils vous renseignent également sur les aides financières nationales et locales et sur la réglementation thermique dans le cadre d'une construction.



Quel que soit votre statut, les juristes vous renseignent sur toutes vos questions liées au logement : rapports locatifs, accession à la propriété, investissement locatif, copropriété, voisinage, urbanisme, impayés de loyers ou mensualités de crédit immobilier,...

Si vous souhaitez devenir propriétaire occupant ou bailleur, l'ADIL EIE 41 vous apporte toutes les clés pour réussir votre projet en toute sécurité grâce à un service objectif, gratuit et personnalisé.

Les juristes disposent de logiciels permettant d'établir un diagnostic financier dans le cadre d'une acquisition ou une simulation fiscale dans le cadre d'un investissement locatif.

L'ADIL EIE 41

UN ACTEUR INCONTOURNABLE POUR TOUTES LES QUESTIONS LIÉES AU LOGEMENT ET À L'ÉNERGIE

<p>Point Rénovation Info Service (guichet de la rénovation énergétique)</p>	<p>Antenne de prévention des expulsions pour les bailleurs et les locataires</p>	<p>Guichet des signalements d'habitat indigne ou de logements non décents</p>	<p>Guichet d'information sur les aides à l'accessi- bilité ou l'adaptation de son logement</p>
--	---	--	---

UN RENDEZ-VOUS SUR BLOIS OU SUR UNE PERMANENCE ?

UN CONSEIL TELEPHONIQUE ?

UN SEUL NUMERO 02 54 42 10 00



Cette opération est co-financée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional

Informations diverses

L'ADMR, une aide à domicile pour tous et à tout âge

Association locale ADMR Val de Cher

MAISON DES SERVICES
9, rue des Saules
41140 NOYERS-SUR-CHER

Vie quotidienne

Tél. 02 54 75 94 00
E-mail : ms-staignan@fed41.admr.org

SSIAD

Tél. 02 54 75 94 01
E-mail : ssiad-staignan@fed41.admr.org



L'ADMR est une association à but non lucratif de services à la personne et proche de ses clients. Elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.*

- Aide à la toilette, ménage, repassage, entretien du linge, courses, préparation des repas, aide au lever et au coucher, aide à la mobilité, garde à domicile de jour et de nuit...
- Transport accompagné (courses, promenades, visites, démarches administratives, médicales...)
- Garde d'enfants à domicile, actions socio-éducatives...

- Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées ou handicapées (SSIAD), Equipe Mobile Alzheimer (EMA).

Les interventions sont faites par du personnel formé et qualifié, dans le respect de la liberté des personnes, leur mode de vie et leur vie privée.

En procurant des services aux personnes, l'ADMR crée aussi des métiers et des emplois locaux, non délocalisables.

DES BÉNÉVOLES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

L'originalité de l'ADMR repose sur un mode de coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, rompt l'isolement des personnes âgées, handicapées et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

Ancrés dans la vie locale, les bénévoles savent détecter les problèmes de société ou les besoins pouvant émerger autour d'eux : c'est l'intelligence sociale.

L'ADMR recherche des bénévoles pour rejoindre l'équipe locale. N'hésitez pas à nous contacter au 02 54 75 94 00 !



*En fonction des associations locales

L'ADMR recrute en permanence des aides à domicile et des aides soignants.
Envoi des candidatures à : jepostule@fed41.admr.org



Informations diverses



INFOS PRATIQUES COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

SMIEEOM Val de Cher
22 rue de Gâtines – 41110 SEIGY

02 54 75 76 66
sieeomvaldecher@wanadoo.fr
www.smieeom.fr



Le SMIEEOM Val de Cher assure la gestion des déchets ménagers pour le compte des communes :

la collecte de vos déchets non recyclables (chaque semaine dans les bacs gris)
la collecte, le tri et le recyclage des emballages et des papiers recyclables
la gestion des quatre déchèteries du territoire, auxquelles vous avez accès gratuitement (pour les particuliers)

LES ORDURES MENAGERES

Elles sont collectées dans le bac gris qui ne doit contenir que des déchets **non recyclables**.
La collecte a lieu chaque **JEUDI**. N'oubliez pas de sortir votre poubelle le **mercredi soir**.

* En cas de jour férié entre le lundi et le jeudi, la collecte sera reportée au vendredi.

Vous rencontrez des difficultés avec votre bac (il est cassé, vous déménagez...) ?
Contactez la mairie ou le SMIEEOM Val de Cher.


LES DECHETERIES

Les déchèteries de Montrichard, Noyers sur Cher, Billy et Contres sont accessibles aux particuliers habitant le territoire. Vous pouvez y déposer :

- Les végétaux
- Les meubles
- Les cartons
- Le bois
- Les métaux
- Les appareils électriques hors d'usage
- Les déchets de produits chimiques
- Les textiles
- Les pneus de véhicules légers (2 maximum et sans les jantes)
- Les radiographies (sans les papiers)
- Les piles et lampes

Horaires d'hiver


du 1^{er} octobre au 31 mars :

	Le lundi :	de 10h à 12h et de 14h à 17h
	- Le mardi :	fermée
	- Le mercredi :	de 10h à 12h et de 14h à 17h
	- Le jeudi :	de 14h à 17h (fermée le matin)
	- Le vendredi :	de 10h à 12h et de 14h à 17h
	- Le samedi :	de 10h à 12h et de 14h à 17h

Guide disponible en déchèterie

Horaires d'été

du 1^{er} avril au 30 septembre :

	- Le lundi :	de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
	- Le mardi :	de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
	- Le mercredi :	de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
	- Le jeudi :	de 14h à 18h (fermée le matin)
	- Le vendredi :	de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
	- Le samedi :	de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

**Vous êtes un professionnel ?
Demandez une carte d'accès
auprès du SMIEEOM.**

Informations diverses

LES DECHETS RECYCLABLES



Des éco-points sont à votre disposition pour faire recycler les emballages, verres et papiers.

Pour vérifier si vous faites le bon tri, consultez le MEMO !

CONTENEUR JAUNE



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES EN MÉTAL

CONTENEUR BLEU



PROSPECTUS, CATALOGUES



JOURNAUX, MAGAZINES



ENVELOPPES BLANCHES, PAPIERS DIVERS

CONTENEUR VERT



BOUTEILLES EN VERRE



BOCAUX ET POTS EN VERRE

Des sacs de pré-tri et des guides pratiques sont disponibles en mairie

Besoin d'aide ?

Emballages (Jaune) : Ne triez pas les barquettes, films et pots en plastique. Seulement les bouteilles et flacons. Laissez les bouchons sur les bouteilles et les briques. Ils sont aussi en plastique.

Papiers (Bleu) : Tous les papiers se recyclent. Mais ne les mélangez pas avec d'autres matières.

Verre (Vert) : La collecte ne concerne que les emballages en verre. N'y jetez pas la vaisselle, les vitres ou les ampoules. Retirez les bouchons, couvercles et capsules. Ils ne sont pas en verre.

Tout le reste doit être jeté dans le bac gris ou en déchèterie.

Abonnez-vous à la newsletter sur www.smieeom.fr !

Le **SMIEEOM Val de Cher** expérimente à l'automne un nouveau mode de collecte des déchets encombrants. Plus de passage systématique du camion dans toutes les rues, mais une collecte ciblée, sur appel et sous conditions. L'objectif est d'assurer un service plus efficace et moins cher. Depuis le 18 septembre vous pouvez appeler le SMIEEOM au **02 54 75 76 66** pour l'enlèvement des déchets encombrants. Un rendez-vous sera ensuite proposé à l'usager.

Informations diverses



Syndicat d'adduction d'eau potable

Nouveaux horaires et coordonnées du SIAEP de La Vigne aux Champs

Le SIAEP de la Vigne aux Champs a, depuis le 1^{er} aout 2017, modifié ses horaires d'ouverture au public.

Vous pouvez désormais contacter le secrétariat par téléphone :

Les mardi et jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Et le vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Vous pouvez également nous transmettre vos réclamations par courrier ou par mail aux adresses suivantes :

SIAEP de La Vigne aux Champs – 2 Rue des Sables – 41140 THESEE

aep-thesee@wanadoo.fr

En cas d'urgence technique, les fontainiers restent disponibles sur le numéro d'astreinte : 06.80.92.18.63

Facturation et moyens de paiement

Le SIAEP transmet à ses abonnés deux factures par an.

Une facture estimative au mois de décembre (aucun relevé de compteur n'est effectué à cette période)

Une facture réelle envoyée entre les mois d'avril et juillet de l'année suivante (selon les communes). Cette facture réelle résulte de la relève des compteurs d'eau effectuée par les agents techniques du SIAEP

Pour le règlement de vos factures d'eau, divers modes de paiement vous sont proposés :

Le paiement en espèces ou par chèque dès la réception de votre facture

Le paiement par virement

Vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique :

Le prélèvement semestriel, programmé avec l'édition des factures deux fois par an

Le prélèvement mensuel

Dans le cas d'un prélèvement mensuel, l'abonné ne reçoit pas deux factures par an, mais un échéancier reprenant les 9 prélèvements prévus du 15 Septembre au 15 mai de l'année suivante.

Une facture de solde de mensualisation est transmise au mois d'aout, après la relève des compteurs d'eau.

Pour rappel, le SIAEP n'accepte pas les règlements par carte bancaire. Il faut pour cela vous adresser à la trésorerie de Saint Aignan sur Cher.

Travaux et marchés en cours

En 2017, les travaux suivants ont été engagés :

Remplacement de la canalisation au « Hameau des Bois Berniers » à Monthou sur Cher –
Montant total du marché = 190.531,61 € TTC

Remplacement de la canalisation du centre bourg de Thésée -Seconde phase – Montant total
du marché = 109.675,20 € TTC

.../...

Informations diverses

.../...

Le remplacement des canalisations offre aux techniciens une meilleure gestion du réseau, et une réduction du nombre de fuites.

Deux marchés ont également été entrepris cette année

Une étude patrimoniale pour un montant total de 99.490,80 € TTC.

Dans le cadre de cette étude, de nombreux repérages de terrains sont effectués, avec des marquages au sol.

Cette étude permettra au syndicat d'obtenir des plans détaillés et d'optimiser la gestion des réseaux.

Un marché sectorisation pour un montant total de 98.517,00 € TTC

Des compteurs de sectorisation ont été posés sur le réseau d'adduction d'eau potable. Ils vont permettre un meilleur contrôle des débits, des fuites. Les techniciens, avec l'aide de la télésurveillance pourront gérer en temps réel le réseau, les stations de distribution, les châteaux d'eau et intervenir rapidement sur les fuites.

Le Président

Jean-François MARINIER



Retrouvailles à la SPA

Début 2017, un signalement parmi tant d'autres, suffisamment fondé pour diligenter une enquête. L'enquêtrice de la SPA de Sassay se présente au domicile de l'infracteur. 2 chiens efflanqués, attachés trop court, dont Iris, gentille Rottweiler de 4 ans. Le propriétaire l'accuse de tous ses maux, admet son incapacité à gérer la situation et accepte de signer les papiers d'abandon. Iris entre à Sassay et devient rapidement l'une des chouchous des bénévoles qui promènent les chiens.

Surprise : quelques jours après son arrivée, Iris donne le jour à 5 chiots croisés Boxer, 3 survivront et seront vite adoptés. Les mois s'écoulent, des adoptants sont intéressés, mais bien peu possèdent le permis de détention de chien catégorisé. Iris reste donc au refuge. Avec sa gentillesse, elle fait la joie des soigneurs qui s'occupent d'elle quotidiennement et des bénévoles qui viennent la sortir de son box pour la promener dans le parc.

Jusqu'à ce jour de fin d'été où faisant défiler les photos des chiens à l'adoption sur le site internet du refuge, quelqu'un croit reconnaître la chienne de son frère, confiée 3 ans plus tôt à un ami, pour cause de déplacement professionnel. N'arrivant pas à s'en occuper, « l'ami » avait alors donné la chienne à qui en voulait, laissant le propriétaire dans le plus grand désarroi.

A la vue des photos, la famille contacte le refuge et il est vite mis en évidence que la chienne est bien la leur. Un rendez-vous est fixé pour venir la récupérer. C'est de la région parisienne que le propriétaire fait le déplacement. Il a hâte et on peut le comprendre ! Il se présente devant le box d'Iris, l'appelle : celle-ci se transforme ! Elle saute de joie, jappe, se met sur le dos pour qu'il lui caresse le ventre, court comme une folle ici et là.

Bénévoles et soigneurs présents à cet instant en ont les larmes aux yeux. Des caresses d'au revoir et Iris retourne chez elle.

Rares sont les histoires de chiens qui connaissent de si belles fins, mais heureusement il en est de certaines qui marquent les esprits ! Si cette jolie histoire est possible, c'est grâce aux soigneurs, aux bénévoles, mais aussi grâce aux donateurs qui permettent au refuge SPA de Sassay d'exister.

Alors, on compte sur vous ! Votre aide et vos dons (déductibles des impôts) sont précieux :

Refuge de Sassay, 3 Route de Oisly 41700 SASSAY – 02 54 795 785

L'équipe du refuge.

Informations diverses



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de projets

Communauté de Communes Val de Cher Controis



Les Communautés de communes du Cher à la Loire et Val de Cher Controis ont fusionné le 1^{er} janvier 2017. Les missions communautaires restent centrées sur le développement économique, l'emploi et l'aménagement du territoire. Pour offrir un cadre de vie attractif et agréable à ses habitants, la Communauté de communes intervient également dans le domaine du tourisme, de la culture et de l'enfance-jeunesse. Retour sur les principales actions 2017 et sur les projets 2018.

Développement économique

Durant l'année 2017, un bâtiment d'activité a été construit à Pouillé dans lequel s'est installée l'entreprise Saboc. Elle commercialise des produits pour la viticulture.

Deux entrepreneurs ont emménagé dans le bâtiment d'activité de Fougères-sur-Bièvre pour y ouvrir un garage et une entreprise de charpente/couverture.

Enfin, un nouveau laboratoire de culture in vitro a été construit à Soings-en-Sologne pour être loué à l'entreprise Marionnet.

Les aménagements se sont poursuivis en 2017 sur les zones d'activités pour y accueillir de futurs entrepreneurs. Les travaux d'extension de la Zone d'Activités de Saint-Georges-sur-Cher seront lancés début 2018. Au second semestre 2018, deux bâtiments d'activités devraient voir le jour à Contres et à Saint-Aignan.

Emploi



Une permanence emploi a été mise en place dans les locaux de la Communauté de communes à Montrichard tous les jeudis de 09 h 00 à 12 h 00 et à Contres tous les lundis de 09 h à 12 h.

Les deux Maisons de l'emploi communautaires situées à Saint-Aignan et à Selles-sur-Cher ont officialisé leur label Maison de Service au Public et ainsi renouvelé leurs engagements avec les partenaires de Pôle Emploi, de la Mission locale, de CAP emploi Prométhée, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Chambre des Métiers, de l'ADIL, des associations Alire et Eclair.

Aménagement du territoire

Deux PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sont en cours d'élaboration sur le territoire. Les démarches ayant été engagées avant la fusion des Communautés de communes, les deux PLUI seront conservés tout en veillant à leur cohérence.

Plus d'informations dans la rubrique Grands Projets sur www.val2c.fr

L'instruction des actes et autorisations d'urbanisme (permis de construire, ...) est réalisée par les services communautaires sauf pour les communes de Selles-sur-Cher et de Chémery qui disposent de leur propre service instructeur et de la commune de Meusnes qui bénéficie des services de la DDT (Direction Départementale des Territoires) jusqu'à la mise en place effective du PLUI.

Informations diverses

.../...

Santé

La Communauté de communes a ouvert une maison de santé à Noyers-sur-Cher depuis début juillet 2017.

Environnement

La Communauté de communes gère l'assainissement non collectif grâce à son service : le SPANC. Ce service contrôle le bon fonctionnement des installations existantes, des réhabilitations et des nouvelles installations.

La gestion des déchets ménagers est confiée au SMIEEOM (Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères) et à Val Eco pour la commune d'Ouchamps.

A compter du 1^{er} janvier 2018, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) deviendra une compétence obligatoire pour la Communauté de communes.

Voirie

La gestion de la voirie des communes appartenant à l'ancienne Communauté de communes du Cher à la Loire leur sera restituée fin 2017.

Tourisme

Le statut des offices de tourisme du territoire est en cours d'harmonisation pour former un office de tourisme unique avec 3 bureaux d'accueil à Montrichard Val de Cher, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher.

Culture

L'école de musique communautaire et les écoles de musique associatives travaillent ensemble pour proposer une offre d'enseignement musical cohérent sur le territoire.

La Communauté de communes encourage les projets culturels seule ou accompagnée de la région Centre Val de Loire dans le cadre d'un PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire).

Sport

En raison de malfaçons, le chantier du gymnase de Montrichard a pris du retard et sera livré fin 2017.

Enfance jeunesse



Le pôle petite enfance de Selles-sur-Cher a été rénové en 2017 afin de créer un nouvel espace pour le RAM (Relais Assistant Maternel) et de remplacer la halte-garderie par une micro-crèche.

Avec la fusion des Communautés de communes, 2017 a été une année de transition dans le fonctionnement du service enfance jeunesse. Les jeunes du bassin de vie de l'ancien territoire du Cher à la Loire ont continué à profiter du programme d'animation pendant les vacances scolaires et d'un séjour en Vendée l'été dernier. Ces actions ont été

pilotées en partenariat avec l'association Familles Rurales de Pontlevoy et avec le service jeunesse de la ville de Montrichard.

Au 1^{er} janvier 2018, le transfert de la compétence enfance jeunesse sera effectif. Les structures d'accueil seront donc gérées par la Communauté de communes Val de Cher Controis.

Un nouveau local pour l'accueil des jeunes ouvrira ses portes à Fougères-sur-Bièvre début 2018.

Les anciens locaux de la Communauté de communes du Cher à la Loire (38 rue des Bois à Montrichard) seront réaménagés pour y créer un multi-accueil. Cette nouvelle structure ouvrira ses portes pour la rentrée de septembre 2019.

MAIRIE

54, rue Nationale
41 140 Noyers sur Cher

Tél. : 02 54 75 72 72

Fax : 02 54 75 72 70

E-Mail : mairie-noyers-sur-cher@wanadoo.fr

Site Internet :

www.noyers-sur-cher.fr

Lundi - mardi - jeudi :

de 8 h 30 à 12 h 15 et

de 13 h 30 à 17 h 00

Mercredi

de 8 h 30 à 12 h 15 et

de 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi

de 8 h 15 à 12 h 15 et

de 13 h 30 à 16 h 30

CONCILIATEUR

HERBELIN Jean-Marie

1er et 3e Mercredis du
mois

de 13 h 30 à 16 h 30
en Mairie

DECHETTERIE

Rue Gustave Eiffel
41 140 Noyers sur Cher
Tél. : 02.54.75.48.52

Lundi, Mercredi, Vendredi,

Samedi

de 10h à 12h et de 14h à 17h

Jedi de 14 h à 17h

Fermé le **mardi** - toute la
journée et **jeudi matin**

Bibliothèque Henri CACHEIN

54, rue Nationale - Noyers
Tél. : 02 54 75 72 73
E-Mail :
bibliotheque.noyers@orange.fr

Mardi

De 16 h à 18 h

Mercredi

De 14 h à 18 h

Samedi

De 10 h à 12 h et

de 14 h à 16 h

A vos agendas

JANVIER

Vendredi 19 Janvier

Assemblée Générale de Réagir-Ensemble – Salle Polyvalente

Samedi 20 Janvier

Saint-Vincent organisée par l'association des Vignerons de Noyers sur Cher – Vin Chaud à la salle Polyvalente – Banquet à la salle des Fêtes

Dimanche 28 Janvier

Randonnée pédestre organisé par l'UNCAFN – Départ et Pot de l'Amitié Salle Polyvalente

Lundi 29 Janvier

Vœux à la population – 19h : salle des fêtes

FEVRIER

Lundi 5 Février

Assemblée Générale de Sites et Images – Local Sites et Images – 52, rue Nationale

Jeudi 8 Février

Cérémonie d'accueil des Nouveaux Nucériens – 19h : Salle Polyvalente

Dimanche 11 Février

Thé Dansant organisé par la FNACA – Salle des Fêtes

Randonnée pédestre organisée par SITES ET IMAGES – Départ Salle Polyvalente

Vendredi 23 Février

Assemblée Générale de la Société de Pêche – Salle Polyvalente

MARS

Dimanche 4 Mars

Bourse d'échange Automobile organisée par le Club Retromobile du Val de Cher – Salle des Fêtes & Place Lucien Guerrier

Samedi 10 Mars

Dîner Dansant organisé par Noyers Animation – Salle des Fêtes

Commémoration du Cessez le Feu en Algérie – Monument aux Morts

Samedi 24 Mars

Soirée Théâtre Comédie «LA COUTURIERE » par la Troupe *La Rumeur* organisée par l'A.S.C. – Salle des Fêtes – 20h30

Vendredi 30 Mars

Carnaval des Ecoles Les Petits Princes